

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

**ORIENTATIONS POUR LA CORRECTION
BACCALAUREAT 2010 Série S**

Consignes et indications de correction.

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de textes officiels : circulaire parue au BO n°12 du 7 février 2004, document d'accompagnement de l'épreuve en ligne sur Eduscol, texte d'orientation de l'Inspection Générale d'histoire et géographie de décembre 2006.

Elles figurent en italique à l'intérieur des encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractères droits.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.

Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.

En cela, l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.

PREMIERE PARTIE DE L'EPREUVE : GÉOGRAPHIE

Compositions :

La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.

En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.

Le correcteur évalue :

- *la compréhension du sujet ;*
- *la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;*
- *la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;*
- *la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;*
- *la maîtrise de l'expression écrite.*

○ **Composition de géographie 1 :**

Sujet : La superpuissance des Etats-Unis et ses manifestations dans l'espace mondial

Le sujet s'inscrit dans le cadre de la deuxième partie du programme : « Les Etats-Unis », et correspond au thème 1 : « La superpuissance des Etats-Unis » (5 ou 6 heures conseillées). Il ne doit donc pas surprendre le candidat. Le sujet, par son échelle, exclut l'étude de l'organisation du territoire. Il s'agit de présenter ce qui fait la puissance des Etats-Unis, définie comme la capacité d'influence. Le candidat doit montrer comment cette puissance s'exprime au niveau mondial, ce qui inclut également le niveau continental. L'échelle mondiale, la combinaison des critères et la diversité des formes de puissance permettent de parler de superpuissance.

Le plan est libre. Ce qui suit n'est pas une proposition de plan, mais constitue la déclinaison de grands thèmes qui composent le sujet.

- « La superpuissance est décrite dans ses différents aspects (économique, financier, culturel, diplomatique et militaire) » (programme de terminale, BO n°7 du 3 octobre 2002). Les candidats peuvent par exemple faire référence à l'importance des firmes multinationales, au rôle du dollar, à la capacité d'innovation technologique, au rayonnement culturel et linguistique voire idéologique d'un Etat perçu comme un modèle... Ils peuvent également évoquer les moyens qu'ont les Etats-Unis d'imposer leur puissance. Mais le candidat doit aussi montrer que la puissance des Etats-Unis repose sur une capacité d'attraction.

- Cette superpuissance s'inscrit au niveau continental notamment par des accords avec différents pays (ex. l'ALENA) et au niveau mondial. Le candidat doit pouvoir évoquer à la fois un certain nombre de formes prises par cette puissance (place dans les différentes organisations internationales dont certaines ont leur siège aux Etats-Unis, investissements dans le monde et capacité à drainer les capitaux internationaux, maîtrise de réseaux d'échanges et de ressources vitales, déploiement de forces dans le monde par des interventions et une présence militaire, etc.).
 - Il s'agit aussi de montrer que cette superpuissance ne s'inscrit pas dans le monde de façon égale et rencontre des concurrences voire des oppositions qui traduisent l'émergence de nouveaux pôles de puissance dans un monde de plus en plus interdépendant.
- **Composition de géographie 2 :**

Sujet : La mégalopole japonaise

Le sujet porte sur la troisième partie du programme de la série S (« L'Asie orientale »). Il correspond exactement à l'intitulé du thème 2 : « La mégalopole japonaise » (3 ou 4 heures de cours conseillées) et ne doit donc surprendre un candidat. Il permet de vérifier que celui-ci maîtrise les notions de « mégalopole » et d'organisation de l'espace.

Le plan est libre. Ce qui suit n'est donc pas une proposition de plan, mais constitue la déclinaison de grands thèmes qui composent le sujet :

- la concentration des activités économiques et de la population : un espace très densément peuplé, fortement urbanisé et métropolisé sur une partie restreinte du territoire japonais
- la hiérarchie des pôles urbains la composant, la prééminence de Tokyo, ville mondiale
- les axes de communication les reliant
- son rôle de façade maritime, l'extraversion de son économie et ses relations avec le reste de l'Asie orientale et le monde
- les contraintes de l'espace
- les dynamiques qui en résultent : l'espace gagné sur la mer, le desserrement de l'espace mégalopolitain
- les problèmes environnementaux dus à l'hyper-concentration des hommes et des activités

On valorisera les compositions ayant su faire le lien entre l'organisation de l'espace de la mégalopole et son rôle d'interface entre le Japon et le reste du monde.

Etude d'un ensemble documentaire

L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances. L'étude d'un ensemble documentaire nécessite une certaine culture sur le sujet, un regard critique sur les documents du dossier, une capacité à sélectionner des informations et à les mettre en perspective. De plus, l'ensemble des documents ne peut prétendre couvrir tous les aspects importants de la question posée. Les connaissances du candidat sont donc indispensables pour répondre de manière pertinente aux questions de la première partie, comme elles le sont pour rédiger la deuxième partie

Pour la première partie, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.

Pour la deuxième partie, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant, dans des paragraphes différents, les grandes idées répondant au sujet. La deuxième partie n'est en aucun cas une synthèse des seules informations repérées dans les documents du dossier. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Il est hors de question de pénaliser des candidats qui feraient une introduction et une conclusion plus étoffées. La rédaction de cette deuxième partie de l'étude d'un ensemble documentaire ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2h 30 à 3 h.

Chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation.

Le correcteur évalue :

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser, les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour

40% environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60% restant).

Etude de l'ensemble documentaire

Sujet : L'interface méditerranéenne : quels effets sur les littoraux des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) ?

Le sujet s'inscrit dans le cadre de la dernière partie du programme de géographie, intitulée « Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen » (6 heures conseillées).

Il s'agit de montrer que l'interface Nord /Sud dans l'espace méditerranéen, qui se manifeste notamment par des flux divers et déséquilibrés, a des effets sur les territoires et les sociétés à différentes échelles dans les PSEM : renforcement de la littoralisation, concurrences spatiales et conflits d'usage accrus, inégalités entre les littoraux des PSEM, problème du développement durable...

Cet axe d'étude correspond à un des objectifs du chapitre tel qu'il est évoqué dans le programme : « En s'appuyant sur quelques exemples, on montre les effets de ces phénomènes sur les sociétés et les territoires ».

Première partie : quelques éléments que l'on peut attendre en réponse aux questions

Question 1 : En quoi les échanges représentés sur la carte sont-ils révélateurs d'une interface Nord / Sud (document 1) ?

Des échanges déséquilibrés. Flux financiers Nord / Sud, flux touristiques Nord / Sud, décentralisation de services Nord / Sud, exportation de produits primaires du Sud vers le Nord.

Question 2 : Quels sont les activités et les aménagements développés sur les littoraux des PSEM (documents 1 à 5) ?

Activités	Aménagements
Activités agricoles	Zones irriguées (doc. 1 et 5), canaux pour le transfert de l'eau (doc. 5)
Activités industrielles : raffinage et pétrochimie, chimie des phosphates, matériaux de construction	Districts industriels (doc. 2), zones industrielles, zones franches, zones industrialo-portuaires (doc. 3 et 5)
Activités logistiques	Plateformes logistiques, portuaires à conteneurs, aéroports (doc. 2 et 3)
Activités touristiques	Zones touristiques, stations balnéaires intégrées, hôtels, aéroports (doc. 1, 2), golfs (doc. 5), marina et plage aménagée (doc. 4)

Question 3 : Montrez et expliquez les différences d'attractivité et de spécialisation des littoraux des PSEM (documents 1, 2, 3 et 4).

La spécialisation touristique ne concerne pas de façon égale tous les littoraux des PSEM (littoraux libyen et algérien délaissés / littoraux tunisiens, turcs, marocains). On peut évoquer une combinaison de facteurs : choix politiques des Etats, problèmes de sécurité, qualité des infrastructures,

La spécialisation agricole qui alimente en partie des flux d'exportation : différences selon les PSEM et en fonction des conditions physiques (climats, disponibilités en eau).

La spécialisation industrielle, commerciale et logistique renvoie au choix de développement des Etats (ex. doc 5 complexe de Gabès, Tanger Med doc. 3).

Question 4 : Quelles concurrences et quels problèmes la littoralisation des activités engendre-t-elle (doc. 2 et 5) ?

On peut relever des concurrences pour l'eau (doc. 5), les espaces (extensions urbaines doc. 2, le recul des espaces agricoles doc. 5) et la mobilisation de la main d'œuvre (doc. 5).

Les documents évoquent l'épuisement des ressources en eau et la salinisation des nappes d'eau, ainsi que la marginalisation de l'activité agricole et la « rétraction d'un espace agricole d'une rare intensification ».

Deuxième partie : réponse organisée

Les réponses aux questions de la première partie, les documents et leurs connaissances peuvent permettre aux candidats de dégager les éléments de réponse suivants :

Plusieurs plans sont possibles.

- Une définition de l'interface et de l'espace concerné.
- Des flux croisés et déséquilibrés (flux commerciaux, flux financiers, flux humains...).
- Des activités spécifiques liées à l'interface Nord / Sud sur les littoraux : tourisme, agriculture d'exportation, industrie et commerce de produits primaires, ...
- Des aménagements spécifiques : zones touristiques, industrialo-portuaires, terminaux gaziers et pétroliers, systèmes de contrôle des flux migratoires (Ceuta Melilla).
- Des effets et des facteurs multiples à différentes échelles : spécialisation différenciée des littoraux au sein des PSEM et au sein de chaque Etat,

littoralisation des activités, conflits d'usage et problèmes de développement durable (dont mutations sociales). D'autres exemples que ceux du corpus documentaire peuvent être évoqués.

DEUXIEME PARTIE DE L'EPREUVE : HISTOIRE

Explication d'un document d'histoire

Le candidat répond à des questions. Il doit manifester une compréhension générale du document et faire preuve de sa capacité à identifier des informations et à les éclairer à partir de ses connaissances personnelles.

Comme le prévoit la définition de l'épreuve, le candidat ne répond qu'aux questions posées. L'ensemble de ces réponses ne comporte pas de limite de volume afin de ne pas brider le candidat ayant une réflexion approfondie et des connaissances pertinentes par rapport aux questions. Toutefois le temps limité dont il dispose doit l'inciter à fournir des réponses concises.

Le correcteur évalue :

- la compréhension globale du document ;
- la capacité du candidat à identifier des informations et à les éclairer par ses connaissances personnelles ;
- la concision et la rigueur des réponses ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

Explication d'un document d'histoire 1

Sujet : Une analyse de la situation internationale de 1945 à 1985

Le sujet s'inscrit dans la première partie du programme d'histoire : « Les relations internationales depuis 1945 », thème 1 : la guerre froide, 1947 – 1991 (7 ou 8 heures conseillées).

Question 1 : quelles constantes de la situation internationale de 1945 à 1985 François Mitterrand présente-t-il dans ce texte ?

- La guerre froide après la rupture de la Grande Alliance, la confrontation des deux blocs (occidental/soviétique) formés par les deux Grands
- En conséquence : la division de l'Europe de part et d'autre du rideau de fer / allusion au « mur de Berlin »
- Un affrontement idéologique
- La « course à l'armement et au surarmement » avec l'équilibre de la terreur et la course à l'espace

Question 2 : A partir du document, caractérisez la position de la France dans ce contexte international. Que ne dit pas le texte sur l'évolution de cette position ?

- Position : alignement sur les valeurs occidentales au sein du bloc formé par les Etats-Unis dans le camp occidental
- Concrétisation par l'« Alliance atlantique, alliance défensive... » /OTAN
- Ce que le texte tait c'est la prise de distance de la France vis-à-vis des Etats-Unis marquée par son retrait du commandement intégré de l'OTAN – on valorisera les copies situant cette décision dans le temps, en 1966 et dans son contexte (décolonisation, construction européenne ...).
- On valorisera les copies faisant allusion à la construction européenne dans le cadre du monde occidental, même si le texte n'y fait pas allusion

Question 3 : En quoi et pourquoi cette situation internationale a-t-elle divisé l'opinion française ?

- La guerre froide a eu un impact direct dans l'opinion française, avec un écho de la confrontation entre capitalisme et communisme dans la vie politique et sociale : allusion au poids du PCF dans l'opinion publique (« des millions de Français ... l'attendaient de Moscou »)
- Ce parti devient durant la guerre froide un relais de l'influence soviétique dans le pays, pourtant membre du camp occidental

Question 4 : Face à ces divisions, quelle position personnelle François Mitterrand exprime-t-il ?

François Mitterrand se retrouve dans les valeurs occidentales libérales. Sa position de méfiance envers l'URSS se justifie par son attachement à l'Etat de droit garantissant les libertés individuelles aux côtés des valeurs sociales du Front populaire et de la Libération ; un véritable questionnement personnel sur la position à adopter (« A l'heure du choix, où se trouvait la liberté ? ...»), conclu par le choix de l'opposition à l'URSS (« système qui, par essence les niait »)

On valorisera les copies qui présenteraient quelques indications biographiques pertinentes éclairant le propos de l'auteur (ex : déjà ministre lorsque les ministres communistes sont exclus du gouvernement Ramadier en 1947, opposé aux communistes dès 1947, opposition à de Gaulle aux élections de 1965, enjeux du rassemblement à gauche PS/PCF dans les années 70 puis élections présidentielles remportées en 1981...).

Question 5 : Quels événements postérieurs à ce texte mirent fin à la situation internationale décrite par François Mitterrand ?

L'effondrement du bloc de l'Est et la fin de la guerre froide partis de la remise en cause des gouvernements des démocraties populaires (1989) puis l'éclatement de l'URSS (1991).

On valorisera les copies détaillant les faits majeurs de ces années.

Explication d'un document d'histoire 2

Sujet : Publicité du comité économique et social du Centre-Ouest (CESCO), 1962-1963.

Le sujet s'inscrit dans le cadre de la troisième partie du programme d'histoire : « La France de la Ve République », thème 2 : « Economie, société, culture » (4 ou 5 heures conseillées).

Question 1 : Quel est l'objectif de cette publicité et à qui s'adresse-t-elle ?

Cette publicité vise à attirer dans la Vienne des activités industrielles et y favoriser la création d'entreprises. Elle s'adresse aux industriels et décideurs économiques, en particulier parisiens.

Question 2 : Dégagez et classez les arguments utilisés.

- Qualité de vie : tranquillité, tourisme, campagne, chasse, pêche et opportunités culturelles, enseignement supérieur et modernité.
- « La ville à la campagne »
- Situation géographique et transports : Paris à 300 km accessible par liaison ferroviaire électrifiée (modernité) et route (présence de l'automobile).

Question 3 : Dans quel contexte économique et social cette publicité a-t-elle été conçue ?

Le document est réalisé dans le contexte des Trente Glorieuses : croissance et industrialisation (création d'entreprises, ..), équipement, développement des infrastructures (transports), société de consommation (automobile) et de loisirs (tourisme et tranquillité), massification scolaire et élévation du niveau de formation (université), urbanisation (construction nouvelles)...

Question 4 : Quelle image ce document donne-t-elle de la France des années 1960 ?

La publicité montre une France dynamique, mais encore marquée par une concentration parisienne et une opposition Paris / Province. Elle reflète également l'image d'un pays qui offre une certaine qualité de vie.

Question 5 : A quelle politique volontariste de l'Etat l'affiche se réfère-t-elle ? Donnez d'autres exemples de cette politique.

L'affiche renvoie à la conception d'un Etat acteur, impliqué dans une politique d'aménagement du territoire.

On valorisera la copie qui évoquera quelques exemples significatifs de cette politique d'aménagement du territoire dans les années soixante.